

IBM France: appel à la grève le 13/11 contre transfert d'activité vers ATT

<http://www.daily-bourse.fr/news.php?news=AFP071030173704.2i6yrt9e>

le 30/10/2007 à 18:40



Les syndicats d'IBM France, ont appelé mardi à une grève le 13 novembre, pour protester contre un transfert d'activité et de personnels vers la société ATT, qui mettrait selon eux en péril l'emploi d'environ 80 salariés, ont-ils indiqué mardi dans un communiqué.

Jointe par l'AFP, la direction d'IBM France a indiqué "que si ATT a déjà fait une communication à ce sujet", le 2 octobre à New York, pour IBM "il s'agit, à ce stade, d'un projet commercial de pilotage de réseaux, qui est actuellement en négociation avec les partenaires sociaux".

Selon les syndicats d'IBM "les 85 personnes du département +Network Service Delivery+ (NSD) sont vendus" par IBM à ATT, "qui ne compte que 148 salariés en France et qui a effectué quatre plans sociaux en 3 ans".

Pour eux "les risques sont réels, de voir un (nouveau) plan social dans l'année qui vient".

Le nombre de personnes d'IBM France concernées par ce transfert "pas encore chiffré" selon la direction, varie de "79" selon la CGT à "85" selon les autres syndicats. Elles sont réparties sur les sites de La Gaude (Alpes Maritimes), Montpellier, Lyon et en Ile-de-France.

Devant l'absence d'informations "précises" de la direction d'IBM France, les syndicats CFTD, CFE-CGC, CGT, FO, Unsa et SNA ont décidé "d'appeler à la grève toute la journée du 13 novembre" avec des manifestations "dans tous les sites".

The screenshot shows a Microsoft Internet Explorer browser window displaying a news article and a subscription form. The browser's address bar shows the URL: http://www.lesechos.fr/info/hightec/afp_00047520.htm. The page content is divided into three main sections:

- YOUR ARTICLE:** Contains the news article titled "IBM France : appel à la grève le 13 novembre contre transfert d'activité vers ATT". It includes the date "30/10/2007" and a brief summary of the strike call.
- ONE : CHOOSE YOUR ECHOS PACK:** A subscription selection area with four options:
 - Echos News 24h00:** 3 €, 1 electronic publishing and web edition.
 - Echos News 7 jours:** 15 €, 10 electronic publishing and web edition.
 - Echos Pack 10 articles:** 4 €, Availability of pack 30 days.
 - Echos Pack 25 articles:** 9 €, Availability of pack 60 days.
- TWO : CHOOSE YOUR PAYMENT:** A PayPal payment section with the text "Purchase made safe by credit card" and logos for Visa, MasterCard, and American Express.

http://www.lesechos.fr/info/hightec/afp_00047520.htm

IBM France: appel à la grève le 13/11 contre transfert d'activité vers ATT

Les syndicats d'IBM France, ont appelé mardi à une grève le 13 novembre, pour protester contre un transfert d'activité et de personnels vers la société ATT, qui mettrait selon eux en péril l'emploi d'environ 80 salariés, ont-ils indiqué mardi dans un communiqué.

http://www.boursorama.com/infos/actualites/detail_actu_societes.phtml?&symbole=1rPATT&news=4771980

BIG BLUE VEND SES INGÉNIEURS À LA DÉCOUPE



Vie du travail. Cinq employés d'IBM Montpellier apprennent dans la presse qu'ils ont été vendus.

C'est une arme de guerre qui laisse une partie des salariés d'IBM abasourdis quand ils apprennent au début du mois par une dépêche Reuter, que leur sort s'est scellé sur l'autel de la mon-dialisation. Sur le papier tout semble conforme aux instructions libérales du nouveau dogme. On savait que le marché nous détermine sans que nous le sachions, aujourd'hui, on ne prend même plus la peine d'informer les salariés. Côté direction, on regarde les choses plus prosaïquement. C'est un simple contrat de service général entre IBM et le géant des télécommunications ATT.

L'accord entre les deux conglomérats porte sur le transfert de l'activité réseau d'IBM et des ingénieurs qui vont avec, vers ATT, le tout négocié pour une valeur de 60 à 80 millions de dollars. Cet accord international répond au nom de code de Diablo. Il concerne une trentaine de pays. En France 79 ingénieurs sont concernés majoritairement sur les sites de La Gaude près de Nice, l'Île de France, Lyon et Montpellier. " 5 à 6 personnes sont concernées sur le site de Montpellier, explique le représentant syndical CGT Jean-Claude Arfelix, qui souligne que l'annonce faite dans la presse le 2 octobre suivie d'une information en réunion du personnel le lendemain est illégale". « Les employeurs dévoient le code du travail. Le comité d'entreprise n'a pas été consulté ce qui constitue une violation de la procédure légale », dénonce Jean-Claude Arfelix. Les textes lui donnent raison, la direction aurait dû consulter le comité central de l'entreprise (instance nationale) ainsi que les comités d'établissements (au niveau local). Dès l'annonce du transfert, la CGT a aussitôt sollicité l'inspection du travail pour délit d'entrave à l'exercice du CE. Le personnel IBM ciblé dans la cession à ATT garde le silence. Mais s'inquiète sérieusement de son avenir en terme de pérennité d'emploi. Inquiétude légitime puisqu'il passerait d'IBM qui compte

10 000 salariés en France au sein d'ATT qui ne compte que 150 employés dans l'hexagone et a dégraissé 30% de son personnel l'an dernier dans le cadre d'un plan social. « Vu des États-Unis où ATT est solidement implanté l'accord peut paraître réaliste. C'est beaucoup moins vrai en Europe et notamment en France. C'est pourquoi nous nous interrogeons sur les conditions du transfert selon les termes L-122-12 du code du travail qui précise qu'il s'agit du transfert d'une entité économique autonome et que le contrat de travail doit s'appliquer dans les mêmes conditions de qualification et de rémunération. Cela n'est pas acquis et fera l'objet de discussions lors du prochain comité central, » indique Jean-Claude Arfelix. La CGT estime que le personnel d'IBM est traité comme un bâtiment à la découpe, des pions sur un Monopoly mondial déhumanisé dans lequel quelques financiers dans un bureau outre atlantique décident de l'avenir des emplois locaux. Les annonces de fusions, création, cessations de filiales qui nourrissent l'actualité financière des actionnaires se traduisent trop souvent par la dégradation du statut des salariés quand ce n'est pas des licenciements. « Chaque année le même processus sert à réduire les coûts. En France IBM comptait 17 000 salariés il y a dix ans. Nous sommes 10 000 aujourd'hui », rappelle le représentant syndical.

L'inquiétude règne après l'annonce du transfert vers ATT. Les salariés d'IBM n'ont pas oublié le transfert du même acabit entre IBM et AMCC qui s'était soldé par un plan de licenciement 15 mois plus tard.

Jean-Marie DINH
photo: Rédouane Anfoussi